

Annonce n° 72898

Demandeur : - moeava.tapi@opt.pf

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'OFFICE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS ET DE SES FILIALES SAS FARE RATA ET
SAS ONATI SITUES SUR LES ILES DE TAHITI ET MOOREA**

Annonce n° 72898

I. Informations relatives à l'acheteur public

1° Catégorie : Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) de la Polynésie française.

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Office des postes et télécommunications de Polynésie française, siège social est situé au rond-point de la base marine à Fare Ute, BP 605 - 98713 Papeete - TAHITI, tél. : tél. : 40 41 45 55, courriel : moeava.tapi@opt.pf.

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : Madame Déborah PARA, agissant en qualité de directrice des services partagés.

II. Objet et caractéristiques principales

1° Objet : Entretien des espaces verts de l'Office des postes et télécommunications et de ses filiales SAS FARE RATA et SAS ONATI situés sur les îles de Tahiti et Moorea.

2° Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Services.

3° Type de marché : Marché public de services portant sur des prestations de services d'entretien d'espaces verts.

4° Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande : TAHITI et MOOREA .

5° Durée du marché : La durée du marché est stipulée dans les documents du marché

6° Variantes autorisées : Sans objet

III. Forme du marché : Marché simple.

IV. Prestations divisées en lots :

Lot 1 : Agences postales

Lot 2 : URAD et centres techniques

Lot 3 : site de HOTUAREA

Lot 4 : site de MAHINA

Lot 5 : sites de TAAPUNA et PAPEETE NUI.

Les modalités de soumission aux lots ainsi que les modalités de leur attribution sont définies dans le règlement de la consultation.

V. Type de procédure : Procédure adaptée.

VI. Conditions de participation - pièces à fournir par les candidats

1° Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs : Définie dans le règlement de la

consultation.

2° Documents et renseignements relatifs aux capacités financières : Défini(s) dans le règlement de la consultation.

3° Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles : Défini(s) dans le règlement de la consultation.

VII. Nombre de candidats admis à présenter une offre : Sans objet.

VIII. Critères d'attribution : Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en oeuvre sont définis dans le règlement de la consultation ou la lettre d'invitation au dialogue.

IX. Délais de remise des candidatures et/ou des offres

1° Date limite de remise des candidatures ou des offres : Le 08 juin 2020 à 11 heures.

2° Délai de validité des offres à compter de la date limite de réception des offres : 120 jours.

X. Renseignements relatifs aux études et primes : Sans objet.

XI. Renseignements complémentaires

1° Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : La demande devra être transmise par courriel à : moeava.tapi@opt.pf (mettre impérativement en copie du courriel : caroline.pere@opt.pf).

2° Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : Mme Moeava TAPI, Office des postes et télécommunications, direction centrale des services partagés, 98704 Faa'a, Hotuarea, Tahiti, Polynésie française, tél. : 40 41 45 55. De lundi à vendredi de 8 heures à 11 heures.

3° Adresse auprès de laquelle les offres/candidatures doivent être envoyées : Idendique aux coordonnées précisées au XI.2°.

4° Frais de reprographie : En application de l'article LP 232-2 du CPMP, les documents nécessaires à la consultation sont remis gratuitement.

XII. Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

1° Contenu de l'enveloppe à remettre : Défini dans le règlement de la consultation.

2° Modalités de remise des plis : - soit directement sur place à l'adresse indiquée aux coordonnées précisées au XI.2° du présent avis de publication,
- soit à un prestataire de transport de courrier express (CHRONOPOST, FEDEX, DHL, etc.) pour une expédition en recommandé avec accusé de réception, aux coordonnées précisées au XI.2° du présent avis de publication.

Les dossiers remis sur place ou au prestataire de courrier express après la date limite de réception ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée,

ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

XIII. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvanaa-a-Oopa, BP 4522, 98713 Papeete, tél. : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr, site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/>.

XIV. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 11 mai 2020.